Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501059-20251217-DELCNE2025082-DE

Département
d'**ILLE-ET-VILAINE**
Commune d'**ERBRÉE (35500)**

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE

SEANCE du 17 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBRÉE, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ERRARD Michel, Maire.

Présents : ERRARD Michel, BOTREAU Yves-Laurent, de LA VALLIÈRE Ollivia, MANCEAU Martine, CORNÉE Alain, PAYELLE Dagmar, GUESDON Marie-Christine, LE BORGNE Isabelle, FAUCHEUX Freddy, AUPIED Isabelle, RENOU Laëtitia, PAQUET Sakina.

Absent(e)s excusé(e)s : FUZIER Alexandre, COLINET Samuel, MARTINNE Anne-Laure, DUBOIS Mickaël, JOUAULT Pascal, BELLIER Christian, ABDELSALAM Koï.
Absent(e)s : /.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 12
Nombre de pouvoirs : /
Date de Convocation : 11 décembre 2025.

Madame LE BORGNE Isabelle a été élue secrétaire de séance.

N° 2025.082 – Tarifs CIMETIERE – année 2026

Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le prix des concessions au 1er janvier 2026 comme suit :

concession de 15 ans (prix du m²) :	**30.00 €**
concession de 30 ans (prix du m²) :	**55.00 €**
case urne et réceptacle pour 15 ans :	**250.00 €**
case urne et réceptacle pour 30 ans :	**400.00 €**

Pour copie certifiée conforme au registre
Le Maire,